



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

Concours :

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS  
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)**

**CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)**

**Session 2025**

Rapport de jury présenté par :

Véronique Eloi-Roux,

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente du jury

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>Épreuve d'admissibilité</b> .....	<b>8</b>
<b>1. Le sujet 2025 (forme et fonction)</b> .....	<b>8</b>
<b>2. Analyse du sujet</b> .....	<b>8</b>
2.1. Éléments de contexte .....	8
2.2. Les éléments clés du sujet.....	9
<b>3. Repères pour l'évaluation des copies</b> .....	<b>9</b>
3.1. Présentation de l'outil de correction .....	9
3.2. Quatre niveaux de copies ont été identifiés en fonction des caractéristiques des propositions du candidat .....	11
<b>4. Bilan général des productions pour cette session</b> .....	<b>13</b>
4.1. Les principaux points faibles repérés par le jury dans le traitement du sujet .....	13
4.2. Les points forts mis en évidence .....	14
<b>5. Conseils aux candidats</b> .....	<b>14</b>
<b>6. Répartition des notes</b> .....	<b>15</b>
<b>Épreuve orale d'admission</b> .....	<b>16</b>
<b>1. Descriptif du cadre général de l'épreuve</b> .....	<b>16</b>
1.1. Le sujet .....	16
1.2. La préparation .....	16
1.3. L'exposé .....	17
1.4. L'entretien.....	17
<b>2. Analyse de la prestation des candidats 2025</b> .....	<b>17</b>
2.1. D'une manière générale.....	17
2.2. Au regard des attendus de l'épreuve .....	17
2.2.1 Première partie : Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement.....	17
2.2.2 Seconde partie : les enjeux de l'EPS et le système éducatif .....	19
<b>3. Conseils aux candidats pour la session 2026</b> .....	<b>21</b>
3.1 Le temps de préparation.....	21
3.2 L'exposé et l'entretien .....	21
3.3. Le dossier de présentation .....	22
<b>4. Conseils généraux</b> .....	<b>23</b>
<b>5. Répartition des notes</b> .....	<b>23</b>

## Préambule

Le Capeps interne et le concours d'accès à l'échelle de rémunération sont des concours difficiles et sélectifs. Ils récompensent des candidats déjà professionnels qui ont travaillé durement pour attester de compétences diversifiées dans les deux épreuves proposées, l'une à l'écrit, l'autre à l'oral.

Cette année, l'épreuve orale a été organisée au CREPS de Vichy comme c'était le cas jusqu'en 2021. Après quelques erreurs de lecture de convocation par certains candidats, le concours n'a rencontré aucune difficulté ; l'ensemble des conditions matérielles et humaines ont permis aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes. Le jury remercie vivement tous les personnels du CREPS qui ont œuvré à cette organisation parfaite.

L'expérience professionnelle des candidats, acquise au quotidien et au fil d'un parcours déjà riche parfois, est un atout. Elle est valorisée lorsqu'elle est convoquée à bon escient mais elle n'est pas suffisante pour répondre aux attentes du concours. Les épreuves nécessitent, en effet, de se préparer spécifiquement et de s'entraîner tout au long de l'année. Ainsi, même si les épreuves sont résolument professionnelles, des connaissances et compétences sont attendues pour choisir, argumenter, justifier les propositions, écrites comme orales. Les attendus sont ancrés sur les compétences professionnelles des enseignants, chaque épreuve appréciant un champ différent de ces compétences, comme précisé dans le tableau page 7.

Le sujet de l'épreuve écrite est choisi par la présidente. Cette année, il était lié à l'actualité post JOP et leur héritage via la grande cause nationale dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive. Il visait à faire réfléchir les candidats à la contribution de l'EPS à cet enjeu. Les réponses pouvaient être très ouvertes et permettre une forme d'engagement du candidat. En revanche, l'ancrage dans le lycée présenté était un incontournable ; ancrage dans la classe et dans l'établissement. Les élèves doivent rester au cœur de la réflexion et l'opérationnalisation des propositions supposent qu'elles leur soient adaptées.

C'est cette immersion dans des contextes bien spécifiques et réels d'établissements scolaires, de classes et d'élèves, dans l'épreuve écrite comme dans l'épreuve orale, qui leur confère leur caractère professionnel. Il est ainsi attendu du candidat qu'il se projette en tant qu'enseignant des élèves présentés, dans des APSA précises et, plus largement, dans les établissements décrits.

Enfin, les épreuves supposent des qualités de communication écrite et orale indispensables. L'interaction avec le jury pour convaincre est un élément essentiel. Si l'exposé constitue une partie importante de l'épreuve orale, l'évaluation de l'oral prend en compte l'ensemble de la prestation, dont l'entretien pour une part déterminante.

Le présent rapport de jury tire un bilan de cette session et doit donc donner aux candidats 2025 matière à analyser et comprendre les attendus des épreuves ainsi qu'à situer leur prestation au regard des notes qu'ils ont obtenues. La répartition des notes est inscrite dans les parties spécifiques à chaque épreuve.

Le rapport propose également, pour chacune des épreuves, des conseils de préparation et de formation et vise, en cela, à préparer les futurs candidats de la session 2026. Il s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions précédentes. L'ensemble du jury y a contribué, sous la coordination des groupes de pilotes de chaque épreuve que je remercie vivement pour leur engagement.

### 1. Les candidats

- Au CAER, en majorité, les candidats sont des hommes, maitres délégués, disposant d'un master.

Comme le montrent les tableaux ci-dessous :

#### *Statut des candidats admissibles et admis*

Libellé Profession	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Sans emploi	42	40	21
Maître contr.et agréé rem tit	12	12	8

Maître contr.et agréé rem ma	29	28	19
Maître délégué	135	135	82

### *Diplôme des candidats admissibles et admis*

Libellé Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + Master	135	134	87
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + grade Master	8	8	5
Diplôme EPS post-secondaire 3ans + inscription en M2 ou équivalent	6	5	3
Diplôme EPS 3 ans + diplôme post-secondaire 5 ans	3	3	3
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans	5	5	1
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + M1 ou équivalent	15	15	7
Licence STAPS	46	45	24

- Au CAPEPS Interne, en majorité, les candidats sont des hommes, enseignants contractuels dans le second degré, disposant d'un master.

Comme le montrent les tableaux ci-dessous :

### *Statut des candidats admissibles et admis*

Libellé Profession	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Sans emploi	3	2	1
Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)	1	1	0
Militaire	1	1	1
Personnel enseignant non titulaire fonction publique	1	1	1
Personnel de la fonction publique	1	1	0
Personnel de la fonction territoriale	5	5	3
Maître délégué	2	2	1
Professeur des écoles	9	8	4
Professeur des écoles stagiaire	1	1	1
Vacataire du 2nd degré	2	2	1
Maître auxiliaire	4	4	1
Contractuel 2nd degré	105	103	45
Contractuel apprentissage(CFA)	1	1	0
Maître d'internat	2	2	1
Assistant d'éducation	66	65	23
Surveillant d'externat	1	1	1
Contractuel enseignant supérieur	2	2	1

### Diplôme des candidats admissibles et admis

Libellé Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + Master	137	134	52
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + grade Master	9	8	6
Diplôme EPS post-secondaire 3ans + inscription en M2 ou équivalent	13	13	5
Diplôme EPS 3 ans + diplôme post-secondaire 5 ans	4	4	2
Dispense titre enseignant titulaire	1	1	0
Diplôme EPS post-secondaire 3 ans + M1 ou équivalent	11	10	5
Licence STAPS	32	32	15

## 2. Les chiffres du concours (en rouge les chiffres de la session 2024)

### • Les inscrits et les composants

CAPEPS interne	Total	CAPEPS Interne	CAER
Inscrits	2295 (2249)	1508 (1531)	787 (718)
Composants Ecrit	1631 (1592)	1008 copies (1035)	623 copies (557)
Nb Postes	215	85	130 (+8/ 2024)

Les chiffres pour cette session sont stables avec une très légère progression du nombre de composants au CAER. Le taux de participation (nombre de composants / nombre d'inscrits) est stable autour de 71%.

### • Les admissibles

	Moyenne	Nombre de postes	Barre admissibilité	Nombres admissibles (dont tous les ex aequo à la barre)
Générale	10,80	215	/	450
<b>Public</b>	<b>10,80</b> (10,45)	85	<b>14,75</b> (14,25)	213 (211)
<b>Privé</b>	<b>10,80</b> (10,77)	130	<b>12,25</b> (11)	237 (239)

30% des candidats admissibles sont des femmes. La moyenne d'âge est de 29 ans. Les candidats admissibles ont entre 22 et 54 ans.

La moyenne de l'écrit est au-dessus de 10 et équivalente entre le public et le privé. C'est la différence de ratio entre nombre de composants / nombre de postes entre public et privé<sup>1</sup> qui produit la différence des barres d'admissibilité. Celles-ci se révèlent très hautes et montrent la sélectivité de ce concours car les exigences de la grille d'évaluation de l'épreuve écrite étaient très élevées.

• **Les admis**

	Composants	postes	Barre admissibilité	Nbre admissibles	Moyenne Admission	Barre admission	Nombre de reçus	Femmes	Hommes
<b>Pub</b>	1008	85	<b>14,75</b>	213	12,99	<b>14,73</b>	85	32	53
<b>Privé</b>	623	130	<b>12,25</b>	237	12,55	<b>12,57</b>	130	36	94
<b>Total</b>	1631	215	/	450	<b>12,76</b>		215	68	147

Les candidats admis ont entre 22 et 54 ans. Les femmes sont 28% à être reçues dans le public et 24% dans le privé.

**La barre d'admission se situe au-dessus de 12,57 pour le CAER et 14,73 pour le CAPEPS interne, ce qui confirme à nouveau son haut niveau de sélectivité.**

Malgré tout, la moyenne aux épreuves écrites est très similaire entre public (12,99) et privé (12,55). En revanche, la moyenne des admis est de 16,21 dans le public pour 14,65 dans le privé.

• **Le nombre de présents à l'épreuve orale : un point d'inquiétude**

Sur 450 admissibles, seuls 416 candidats ont été interrogés au mois de mai à Vichy. 34 candidats manquaient donc à l'appel : 22 ont été radiés, 6 ne se sont pas présentés (en ayant ou non prévenu le jury...), 4 n'ont pas déposé leur dossier et un candidat a abandonné en fin de préparation.

Exceptée l'abandon, les absents ou non éligibles représentent 7,3% des admissibles.

Les 22 cas de radiation ont eu lieu principalement au CAER avec pour cause majoritaire, la qualité et l'ancienneté de services publics (rappel : 3 années de service public requis).

Sans connaître les raisons pour lesquelles certains candidats n'ont pas déposé leur dossier ou ne se sont pas présentés à l'épreuve, le jury regrette qu'ils ne soient pas aller jusqu'au bout du concours alors que la barre d'admissibilité est très sélective et exclut des candidats très méritants (juste en-dessous de la barre) qui auraient sans doute aimé venir passer l'épreuve orale.

**3. En guise de conclusion**

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats du concours 2025 et tous mes encouragements à recommencer pour celles et ceux qui n'ont pas pu réussir cette année. Rappelons qu'un échec ne doit pas être lu comme une remise en question de ses compétences professionnelles actuelles. La préparation et l'entraînement aux épreuves du concours ont, quoiqu'il arrive, des répercussions positives sur son enseignement, par la réflexion disciplinaire que ces épreuves engagent. Il faut à nouveau souligner que ces concours sont très sélectifs avec des barres d'admissibilité et d'admission très élevées.

Enfin, je réitère mes sincères remerciements à l'ensemble du directoire, à tous les pilotes et l'ensemble des jurés qui m'ont accompagnée cette année ; toutes et tous ont assuré leur mission avec un rigueur et un professionnalisme sans faille au meilleur bénéfice des candidats.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente préparation pour la session 2026.

Véronique Eloi-Roux,  
Présidente du concours

<sup>1</sup> Plus de postes et moins de candidats au CAER entraîne mécaniquement une barre d'admissibilité inférieure.

## Répartition des compétences professionnelles appréciées par les différentes épreuves du concours du CAPEPS interne et du CAER

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
<b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b>			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>	<b>Oral</b>
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe	++		++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
<b>Compétences communes à tous les professeurs</b>			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

# ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Ce rapport s'inscrit en continuité avec ceux des années précédentes. Il ne vise pas à présenter une correction parfaite de devoir mais plutôt à fournir des indications pour que les candidats de la session 2025 puissent situer leur production et à proposer des conseils de préparation pour les sessions futures.

L'épreuve écrite du CAPEPS INTERNE et du CAER de la session 2025 pose une question professionnelle, inscrite dans un contexte spécifique d'établissement. Il est attendu des candidats qu'ils répondent à la question en articulant de façon équilibrée, le contexte et les éléments clés du sujet pour présenter des propositions d'actions concrètes et singulières, en EPS, dans l'association sportive et plus généralement dans l'établissement.

Le sujet est souvent choisi en lien avec l'actualité afin de susciter la réflexion personnelle des candidats et une certaine forme d'engagement. Il couvre volontairement plusieurs thématiques du programme du concours. Il est attendu du candidat qu'il fasse appel à des connaissances théoriques, institutionnelles et à leur expérience professionnelle pour construire sa réponse.

Le candidat dispose de 4 heures pour rédiger sa copie ; aucun nombre de pages n'est attendu. C'est bien la qualité de la réponse qui compte et non la quantité.

## 1. Le sujet 2025 (forme et fonction)

*La grande cause nationale 2024 en France est dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive. Le premier objectif affiché est celui « d'inciter les Français, à tous les âges et sur tous les territoires, à faire davantage d'activité physique et sportive »<sup>2</sup>*  
*Comment l'EPS peut-elle contribuer à cet enjeu dans le lycée présenté en annexe ?*  
*Vous présenterez et justifierez des propositions au sein des cours d'EPS pour les élèves de la classe de seconde décrite et, plus largement, au sein de ce lycée.*

Le sujet s'appuie sur une citation, une question et une commande.

- Une citation d'où le candidat doit extraire les éléments clés, articulés cette année autour de la « *promotion de l'activité physique et sportive* ».
- Une question : « *Comment l'EPS peut-elle contribuer à cet enjeu dans le lycée présenté en annexe ?* », qui interroge le candidat sur sa capacité à formuler des propositions en s'appuyant sur des procédures didactiques et pédagogiques concrètes et ancrées dans le contexte.
- Une commande : « *présenter et justifier des propositions* ». En lien avec le référentiel de compétences professionnelles, les propositions doivent être opérationnelles « *au sein du cours d'EPS pour les élèves de la classe de seconde* » et « *plus largement au sein de ce lycée* ».

## 2. Analyse du sujet

### 2.1. Éléments de contexte

Pour répondre de façon adaptée à l'enjeu du sujet, certains éléments saillants du contexte sont incontournables afin de permettre d'établir des liens.

---

<sup>2</sup> Site Internet « [grandecause-sport.fr](http://grandecause-sport.fr) ».

Les candidats ont principalement mis en évidence :

- **Le projet académique** : « Un lycée proche de son territoire »
- **Le lycée polyvalent** : « grande mixité » liée au recrutement sur 8 collèges, « Filière professionnelle : métier de la sécurité ». Dispositifs particuliers : « Section sportive scolaire rugby, réflexion en cours concernant le projet éducatif de l'internat »
- **Le projet pédagogique EPS** : un projet qui s'articule autour d'une « pratique variée et originale des APSA et le développement de soi » faisant référence à un « ici et maintenant / ailleurs et plus tard ». « Le niveau de sédentarité est élevé... ». Peu de pratique en club.
- **La classe de seconde** : « climat serein », « certains élèves restent dans leur zone de confort », des mobiles variés.

Une tête de classe plutôt leader « Alycia, Myriam, Théo, Felix et Ayoub », des élèves en difficulté, renfermés sur eux même ou montrant peu d'intérêt pour l'EPS « Teddy, Allan, Mariam et Zina ». PPS pour Teddy et SHN pour Léon.

- **L'offre de formation** : Danse + 3 APSA au choix parmi natation, escalade, tennis de table et musculation.
- **Le projet de l'association sportive** : « création d'une équipe féminine de Futsal », « créneaux AS le soir pour les internes », « journée d'intégration et de cohésion pour les élèves de seconde »

## 2.2. Les éléments clés du sujet

Le sujet incite le candidat à définir et analyser les éléments clés du sujet afin de pouvoir les articuler avec le contexte.

Les principaux mots clés de ce sujet pris en compte sont les suivants :

- **La grande cause nationale 2024** : la citation issue du site internet a permis au candidat de resituer les enjeux du sujet au regard de l'actualité.
- **Promotion de l'activité physique et sportive** : le candidat est encouragé à développer, rendre accessible, et favoriser le développement de la pratique des élèves de cette classe de seconde, dans le cours d'EPS/ à travers l'AS/ dans l'établissement pour ailleurs et plus tard.
- **Inciter** : le candidat doit s'engager dans des propositions d'actions motrices et éducatives qui permettront la mobilisation de tous les élèves de cette classe au profit d'une pratique actuelle et future.
- **A faire davantage** : l'idée est de s'appuyer sur les éléments déjà existants pour pouvoir, au travers de ses propositions, favoriser de réels pas en avant. Par exemple : faire plus (intensité), faire plus souvent (régularité), faire plusieurs activités (plaisir), faire plus longtemps (habitus santé), faire mieux (pratique réfléchie adaptée et lucide).
- **A tous les âges et sur tous les territoires** : le candidat devra investir ces deux orientations.

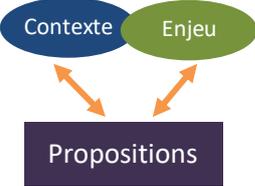
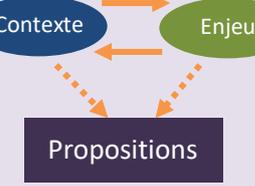
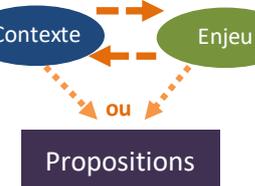
## 3. Repères pour l'évaluation des copies

### 3.1. Présentation de l'outil de correction

Les copies ont été classées sur la base d'une grille de notation organisée en quatre niveaux.

Chacun de ces niveaux est caractérisé par le degré d'analyse et la qualité des liens entretenus entre contexte, enjeux et propositions. Plusieurs critères permettent de discriminer la copie au sein d'un même niveau. Un malus a pu parfois être attribué en cas de fragilité de syntaxe ou d'orthographe ou bien en cas d'une réponse totalement erronée.

La grille d'évaluation de l'écrit 2025 vous est présentée ci-dessous. Elle n'a pas de caractère permanent et peut être modifiée pour la session 2026.

Pts /	LES MISES EN LIEN	Traitement du sujet	Malus*
D		<p><u>Repères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Plusieurs dimensions de l'enjeu (sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels...)</li> <li>+ Pour ailleurs et plus tard (parcours de formation et de vie) « à tous les âges et sur tous les territoires »</li> <li>+ Plusieurs profils d'élèves repérés « pour les élèves... »</li> <li>+ Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles). « Vous Justifierez... »</li> <li>+ Constance des mises en lien</li> </ul>	
<p>Propositions de l'enseignant qui <b>opérationnalisent</b> (quoi ? pourquoi ? comment ?) une relation entre le contexte (classe et établissement) et l'enjeu  <i>Les apprentissages <b>moteurs</b> et <b>éducatifs</b> sont présents</i></p>			
C		<p><u>Repères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Plusieurs dimensions de l'enjeu (sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels...)</li> <li>+ Pour ailleurs et plus tard (parcours de formation et de vie) « à tous les âges et sur tous les territoires »</li> <li>+ Plusieurs profils d'élèves repérés « pour les élèves... »</li> <li>+ Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles). « Vous Justifierez... »</li> <li>+ Constance des mises en lien</li> </ul>	
<p>Propositions de l'enseignant qui <b>construisent</b> (Quoi ? pourquoi ?) une relation entre le contexte (classe et établissement) et l'enjeu  <i>La dimension <b>motrice</b> ou <b>éducative</b> des apprentissages est privilégiée</i></p>			
B		<p><u>Repères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Plusieurs dimensions de l'enjeu (sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels...)</li> <li>+ Pour ailleurs et plus tard (parcours de formation et de vie) « à tous les âges et sur tous les territoires »</li> <li>+ Plusieurs profils d'élèves repérés « pour les élèves... »</li> <li>+ Mobilisation des connaissances institutionnelles, professionnelles). « Vous Justifierez... »</li> </ul>	
<p>Propositions de l'enseignant qui <b>décrivent</b> (quoi ?) partiellement une relation entre le contexte (classe ou établissement) et l'enjeu  <b>Propositions « magiques »</b>  <i>Les apprentissages sont <b>moteurs</b> ou <b>éducatifs</b></i></p>			
A		<p><u>Repères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Plusieurs dimensions de l'enjeu (sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels...)</li> <li>+ Pour ailleurs et plus tard (parcours de formation et de vie) « à tous les âges et sur tous les territoires »</li> </ul>	
<p>Propositions de l'enseignant génériques et/ou indépendantes du contexte.</p>			

Orthographe et syntaxe – jusqu' à 1point  
 illustration dans une APSA hors programmation 1point  
 Devoir non terminé : jusqu' à 1point

### 3.2. Quatre niveaux de copies ont été identifiés en fonction des caractéristiques des propositions du candidat

Cette présentation d'exemples a pour but d'illustrer mais aussi d'expliquer le positionnement dans le niveau et indiquera le pas en avant à réaliser pour progresser afin d'atteindre le niveau supérieur.

#### Niveau A : Les propositions sont décontextualisées

A ce niveau, le candidat ne répond pas à la question qui lui est posée, soit par « oubli » du contexte établissement soit par déconnexion de la thématique de la question.

#### Niveau B : Les propositions restent descriptives autour du « quoi » apprendre, la relation entre le contexte et l'enjeu est partielle voire absente.

Exemples de propositions d'actions relevant du niveau B de traitement :

*« Mariam et Zina sont là aujourd'hui et sont en groupe avec Théo. Après le passage 1 en musculation, les filles réalisent un nombre de répétitions inférieur à ce qui est prévu. Mais une fois le passage 2 effectué, elles sont surprises. Elles sont donc maintenant plus à l'écoute de Théo qui devient un repère pour elles. L'estime de Théo est plus forte et la confiance des filles également. Elles disent avoir pris du plaisir et envisage même de pratiquer au sein de l'association sportive. »*

Remarques du jury :

- Le candidat en se limitant à la dimension éducative, occulte les apprentissages moteurs ce qui ne permet pas de répondre à la commande d'engager l'élève dans une activité physique et sportive signifiante.
- Le candidat décrit un changement dans l'activité d'élève prélevé du contexte, sans l'expliquer ni le justifier au regard de connaissances scientifiques, institutionnelles ou professionnelles.

*« Nous sommes en leçon 3 en escalade. Nous avons vu lors des leçons précédentes l'assurance et la sécurité. Beaucoup n'ayant jamais pratiqué, nous avons repris la moulINETTE dans un premier temps puis lors de la seconde séance la « double encordée ». Même si la moulINETTE est utilisée au collège il me semblait primordial d'y venir afin que les élèves ne se découragent pas et qu'ils se pétrifient devant la voie. Les attendus du programme lycée nous amènent sur de la grimpe en tête mais pour amener le plaisir à l'élève il faut qu'il prenne confiance en lui et envers les autres(...). Afin de ramener cette notion de plaisir je commence toujours par un échauffement en bloc. Je rappelle bien qu'il est interdit de dépasser la ligne des 3m. Ayant des leaders de groupe dans cette classe, je demande à Alycia de rappeler l'importance de l'échauffement. Ensuite je distribue les feuilles de suivi d'évolution de chaque personne. Je leur demande de se mettre par catégories de poids. Je leur demande de créer des trinômes(...). Teddy, qui est de base renfermé donne des conseils à Myriam : « Myriam monte ton pied droit sur la prise jaune. » Ici Teddy est motivé et il est content d'avoir aidé Myriam à monter la voie grâce à ses conseils.»*

Remarques du jury :

- Le candidat utilise un verbatim pour illustrer son propos, sans l'exploiter au service de son argumentation.
- Le candidat centre sa proposition sur la notion de « plaisir » qui peut être une piste envisageable. Mais il se contente d'une simple association donc le traitement reste partiel : il ne revient pas au lien entre le contexte et l'enjeu.

*« D'après ma connaissance de la classe de 2nde, je formerai 5 groupes de 5 élèves composés de 2 filles par groupes et un groupe de 6 élèves.*

*Déroulement d'une séance dans le projet, pour « inciter les Français à tous les âges et sur tous les territoires à faire davantage d'activités physiques et sportives » (sujet) et en lien avec le projet pédagogique d'EPS (varier la pratique originale des APSA est de susciter le plaisir et aussi de donner envie de pratiquer ailleurs et plus tard). Étape 1 : échauffement de tous les groupes ensemble, faire tourner des rubans. Dans l'air le plus longtemps possible, tel qu'un papillon avec la musique classique ou une musique douce. Objectif, expression corporelle libre et ludique et une introduction à la classe à la danse contemporaine. Étape 2 : consigne technique avec la supervision d'Alicia, Myriam, Théo, Félix, Ayoub, Léon pour chacun de leur groupe en étant profil un, chaque élève doit inventer des pas de danse avec une musique que je lancerai. Je passerai*

donner des conseils. Étape 3 : Organisation des élèves, ils doivent se coordonner dans chaque groupe et passer un par un, montrer leur pas de danse. Étape 4 : création de la Chorégraphie Chaque groupe doit adapter un pas de danse »

Remarques du jury :

- Le candidat fait référence à l'enjeu du sujet, puis au contexte. Mais il ne fait pas le lien entre les deux.
- Le candidat fait une proposition par étapes sans jamais revenir aux éléments énoncés en début de paragraphe.

**Niveau C : Les propositions construisent (quoi apprendre), et justifient (pourquoi) une relation entre le contexte et l'enjeu.**

Exemples de propositions d'actions relevant du niveau C de traitement :

*"Dans cette 2ème partie, nous allons montrer que par la mise en place d'un "cross du bonheur" au profit d'une association d'enfant malade, notamment en co-intervention avec le professeur de SVT ou de PSE, nous allons inciter tous les Français à tous les âges et sur tous les territoires à faire d'avantage d'activités physique et sportive. Ce cross concerne toutes mes classes de 2nde. Tout d'abord, ce cross du bonheur a pour but pour les élèves de courir un maximum de boucle de 2km en 30 minutes. Chaque tour couru pour un élève permet de mettre dans une cagnotte 1 euro pour une association d'enfant malade grâce à nos partenaires. Concrètement, avec le professeur de SVT qui est volontaire dans le projet, nous allons trouver et prendre contact avec l'association. Ainsi, courir pour une bonne cause permet de donner du sens à notre pratique afin d'inciter tous les français à tous les âges et sur tous les territoires à faire d'avantage d'activité physique et sportive. En effet la course à pied est une forme adaptée de pratique pour tous les territoires ».*

Remarques du jury :

- Le candidat construit sa proposition et la justifie de façon régulière en la reliant à son analyse contexte/enjeu. Cependant aucune mise en œuvre explicite entre l'EPS et la SVT, dans cet exemple, ne permet de voir « comment » les apprentissages se réalisent.

*« 3 niveaux de difficulté s'offrent à eux. Pompe au mur, pompe classique, pompe avec les pieds surélevés. Les critères de réalisation donnés par l'enseignant seront d'avoir les mains avec un écartement à largeur d'épaule, le regard entre ses mains et un alignement pied/bassin/épaule. À la fin des 30 secondes, l'élève dispose d'un temps de récupération, ou il remplit une grille de ressenti. Grâce aux différents critères tels que « mes bras tétanisent », « je suis fortement essoufflé », l'élève retranscrit son ressenti avec un smiley. En fonction de son ressenti, il pourra rester sur le même niveau de difficulté, augmenter ou réduire d'un niveau. De cette manière, l'élève apprend à percevoir les signaux que son corps lui renvoie lors de sa pratique. L'élève crée alors des repères sur lui-même qui vont lui permettre de pratiquer en autonomie cette auto-référencement contribue à ce que l'élève pratique en toute sécurité. »*

Remarques du jury :

- Sur cette fin de proposition, le candidat formule des contenus d'enseignement, mais ne revenant pas dans cette partie, sur le lien contexte/enjeu, il n'opérationnalise pas cette relation.

**Niveau D : Les propositions construisent (quoi apprendre), et justifient (pourquoi) une relation entre le contexte et l'enjeu et l'opérationnalise (comment).**

Exemple de propositions d'action relevant du niveau D de traitement :

*« Dans la classe de seconde, nous constatons que les élèves sont investis en E.P.S., qu'ils prennent du plaisir alors que d'autres restent dans leur « zone de confort ». Cependant, la finalité de l'EPS vise à former un citoyen capable de faire des choix pour s'engager de façon régulière dans un mode de vie actif. Ainsi nous allons voir dans cette première partie que la mise en place du tutorat réciproque permet aux élèves d'approfondir la connaissance de soi dans l'action permettant de s'évaluer et de se réguler ce qui incite l'engagement de l'élève dont l'activité physique à tous les âges et surtout les territoires. Nous sommes à la leçon 4 dans une séquence dans l'APSA escalade. Je vise l'objectif suivant "Réaliser deux voix en moulinette en privilégiant l'action des membres inférieurs pour s'économiser". Le projet de transformation attendu chez mes élèves est de passer" d'un grimpeur qui utilise majoritairement l'attraction des bras à un grimpeur qui priorise l'utilisation des membres inférieurs par la poussée des jambes". Mon dispositif consistera alors à*

comptabiliser le ratio mains utilisées/Pieds utilisés reflétant la priorité de l'utilisation des membres inférieurs. (...) Pour inciter l'activité physique de tous, je veillerai à ce que Teddy soit en groupe avec une tête de classe comme Alycia ou Théo qui pourra être son tuteur (...) Sur chaque ascension le grimpeur compte le nombre de prises utilisées avec ses mains tandis que le contre assureur comptera le nombre de prises pieds. "Après chaque ascension, sur une fiche d'observation, vous devrez constater si le ratio est supérieur, égal ou inférieur à 1." Votre but est d'atteindre un ratio inférieur à un. Je rappelle les règles de sécurité (...). Ce dispositif de coopération, en tutorat réciproque, va permettre à mes élèves d'obtenir la connaissance du résultat et donc de s'auto-évaluer et de se réguler ce qui incite à la pratique physique. Selon son ratio, des conseils sont indiqués au dos des fiches pour que les paires puissent les transmettre au grimpeur afin qu'il puisse progresser et donc s'engager dans l'activité physique. Ces conseils seront adaptés selon le niveau de l'élève. Ainsi un élève provenant d'un milieu défavorisé, plus enclins à être sédentaire, probablement avec un ratio supérieur à un, obtiendra des conseils comme "contrôle visuellement la pose de ton pied en posant la pointe.", « lève ta jambe jusqu'à ce que ton genou arrive au niveau du buste et jusqu'à ce que l'autre jambe soit tendue ». Pour un élève de niveau 2 avec un ratio égal à 1 chez qui on peut observer un début de bascule du poids sur la jambe d'appui mais avec des déséquilibres, les conseils seront de monter le pied avant les mains: « Basculer le poids du corps sur ta jambe d'appui et utiliser une prise main pour se réorganiser avec les jambes ». Pour inciter la promotion de l'activité je tournerai dans les groupes pour transmettre des contenus d'enseignement comme "Recule ton buste de la paroi pour regarder la pose de ton pied" (...) Ces feed-back permettent aux élèves de s'auto évaluer, de prendre des repères sur ses forces et ses faiblesses, ses progrès et ses difficultés : ce qui est une source de motivation et d'engagement de l'élève dans une activité physique. De plus, cela va lui permettre d'acquérir des méthodes pour savoir se préparer et s'entraîner en se régulant à partir de feed-back qu'il pourra réinvestir pour ailleurs et plus tard (...) Ce dispositif pourra être répété plusieurs fois dans la séquence afin de permettre à Léon (SHN), qui est présent une fois sur deux d'en bénéficier, mais aussi sur les autres niveaux afin de pouvoir inciter la promotion de l'activité à tous les âges et inscrire l'élève dans une logique de parcours sur le long terme. »

#### Remarques du jury :

- Le candidat propose de nombreux contenus d'enseignement en les reliant au contexte et à l'enjeu systématiquement. Comme le montre le passage suivant : « Pour inciter la promotion de l'activité je tournerai dans les groupes pour transmettre des contenus d'enseignement comme "Recule ton buste de la paroi pour regarder la pose de ton pied" ».
- Le candidat inscrit ses propositions au service des apprentissages moteurs et éducatifs.

## **4. Bilan général des productions pour cette session**

### **4.1. Les principaux points faibles repérés par le jury dans le traitement du sujet**

#### **Faiblesse de l'analyse :**

- Pour les copies les plus fragiles, les définitions des termes clés sont totalement absentes ou bien partielles tout comme les mises en relation entre les notions.
- Les éléments clés n'ont pas été relevés et ne permettent pas de répondre aux enjeux du sujet.
- Les candidats ont parfois survolé les définitions et les liens pour les substituer à des notions plus génériques comme le plaisir, l'engagement, faisant penser à une argumentation plaquée.
- La contextualisation du sujet est superficielle, avec des éléments de l'établissement plutôt génériques et peu exploités.
- Le candidat tente de contextualiser au travers d'un listing d'éléments du dossier qui ne lui permet pas de proposer une analyse et de construire les liens attendus.

#### **Déséquilibre de la composition :**

- Les introductions parfois détaillées ne sont pas toujours suivies d'un développement concret des propositions d'actions. Le traitement est ainsi déséquilibré par rapport à l'annonce faite en introduction. De ce fait, on ne perçoit pas dans ces copies l'opérationnalisation de l'analyse annoncée.
- Les parties du devoir sont inégales, avec une première proposition d'action souvent très développée au détriment de la deuxième partie.

- Le candidat traite le sujet à travers une première proposition centrée en EPS et une seconde au sein de l'établissement (parcours/projets/AS). Cette deuxième partie reste trop descriptive et de ce fait n'aboutit pas à des apprentissages moteurs et éducatifs.
- La conclusion est souvent négligée, trop souvent réduite à une simple répétition des propositions.

La graphie et le soin apportés à la rédaction peuvent nuire à la lisibilité et compréhension de la copie.

## 4.2. Les points forts mis en évidence

### Analyse approfondie tout au long de la composition

- Le candidat a défini les éléments clefs du sujet en s'appuyant sur le contexte.
- Le candidat exploite la relation contexte/enjeu(x) tout au long de la proposition et du devoir.
- Les candidats montrent une bonne compréhension des enjeux du sujet, en abordant des problématiques actuelles telles que l'habitus santé, l'autonomie citoyenne ou la lutte contre la sédentarité.

### Mise en évidence d'une posture d'enseignant d'EPS

- Le candidat s'est imprégné de la spécificité de la commande du sujet et a pu inscrire au sein d'une même proposition les dimensions EPS et établissement. Cette stratégie lui a permis de faire vivre dans la durée des intentions éducatives (logique de parcours de formation).
- Dans les propositions, l'articulation des apprentissages moteurs et éducatifs, au-delà d'une juxtaposition, permet au candidat de faire valoir son épaisseur professionnelle.
- Les bonnes copies ont nécessairement abordé le « comment apprendre », en explicitant toute une démarche d'enseignement au-delà de l'annonce de quelques contenus d'enseignement.

### Forme dynamique de l'écrit

- L'utilisation de schémas et outils visuels a été appréciée dans la mesure où celle-ci ne se substituait pas au texte rédigé.
- Il a été apprécié que les candidats illustrent leurs propos d'exemples concrets, de verbatims d'élèves, de situations fonctionnelles, d'interventions de l'enseignant afin de rendre plus vivantes leurs interventions et d'opérationnaliser leur argumentation.

## 5. Conseils aux candidats

### Pour l'analyse et le traitement du sujet:

- Répondre à la question suppose de s'appuyer sur la citation (quand il y en a une dans le sujet) et de veiller à bien s'inscrire dans le contexte donné. La compréhension du contexte éclaire les enjeux du sujet.
- Prendre en compte tous les éléments du sujet et les articuler pour dégager des axes de réflexion approfondis et cohérents.
- Préciser le dispositif et les modalités d'apprentissage des élèves pour rendre plus concrètes les propositions.
- Justifier chaque choix et proposition, en les articulant avec les mots clés du sujet.
- Chercher à traiter de façon équilibrée, à travers les propositions d'actions, les deux aspects : « leçon d'EPS » et « établissement ».
- Intégrer des mots de connexion logique (ainsi, par conséquent, en revanche, malgré, pourtant, etc...) pour faciliter la fluidité et la compréhension du propos.
- Structurer les différentes parties de la copie en articulant des exemples concrets avec l'idée centrale du sujet sans se perdre dans des détails superflus et éloignés du sujet.

- Respecter les méthodes de construction d'une composition avec une introduction, des parties développées et équilibrées et une conclusion qui lui donne son rôle de synthèse des idées, de lien au sujet et de projection.
- Soigner l'orthographe et la syntaxe

### Pour la préparation

- Prendre en compte les rapports de jury des années précédentes pour comprendre les attentes.
- Se préparer en observant les pratiques existantes dans les établissements et en adoptant une attitude réflexive sur sa pratique.
- S'entraîner régulièrement à l'écriture pour acquérir fluidité et efficacité, en temps réel.
- Prendre le temps d'analyser finement le sujet pour éviter toute mauvaise compréhension.
- Utiliser les éléments du contexte proposé pour alimenter les propositions.
- Travailler sur la gestion du temps et la construction méthodique des réponses. Rechercher l'équilibre des parties pour une démonstration pleinement étayée.
- Éviter de préparer à l'avance des situations considérées comme possibles à placer quel que soit le sujet.
- Faire preuve de curiosité et se renseigner sur les développements professionnels et les avancées pédagogiques.

## 6. Répartition des notes



# ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Le présent rapport est conçu dans la continuité de celui du concours 2024. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2025 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2026.

Cette épreuve d'admission évalue le candidat dans son expertise et son engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS, au sein d'un contexte précis d'établissement. Elle doit aussi permettre au candidat de montrer ses capacités à se projeter dans le métier d'enseignant d'EPS.

Pour faire la preuve de ces compétences, le candidat doit donc analyser un contexte scolaire authentique puis concevoir, présenter et justifier des propositions d'enseignement adaptées à celui-ci. Il s'appuie également sur les expériences de son parcours professionnel antérieur afin de présenter des mises en œuvre concrètes répondant aux enjeux actuels du système éducatif.

## 1. Descriptif du cadre général de l'épreuve

Cette épreuve repose sur trois temps successifs :

- la préparation (2 heures),
- l'exposé (20 minutes maximum)
- l'entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

### 1.1. Le sujet

Chaque sujet est composé de trois éléments :

- Un dossier : document au format papier A4 présentant une synthèse du contexte de l'établissement, du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, des programmes officiels, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.
- Un enregistrement vidéo : sur tablette numérique, il présente en 7 minutes des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe. Pour la session 2025 cette vidéo était muette.
- Une question : pour la session 2025, la question était rédigée ainsi :

*“ En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ? ”*

Aucune définition préalable n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé. Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- *Axe des projets* : il doit être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier (projet d'établissement, projet d'EPS, projet d'AS, projet de classe).
- *Situation d'enseignement* : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (observer-analyser-réguler) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

Lors de la session 2025, toutes les APSA, et donc tous les champs d'apprentissage, inscrits au programme ont été proposés. Chaque jour, deux APSA représentatives de deux champs d'apprentissage différents ont été questionnées. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et de lycées (lycée général, technologique et professionnel) sur l'ensemble de la session.

### 1.2. La préparation

Le candidat a le choix entre deux sujets, présentant deux contextes d'établissement scolaire différents et s'appuyant sur deux APSA relevant de deux CA différents. Il conserve les deux sujets durant les deux heures de préparation. Il a à sa disposition des feuilles de brouillon pour y rédiger sa proposition de réponse. Même si le temps est régulièrement rappelé par les surveillants au long des deux heures, le candidat peut conserver sa montre ou son chronomètre sur sa table. Aucun objet « connectable » (téléphone, montre) n'est autorisé même s'il est déconnecté au moment de l'épreuve.

### 1.3. L'exposé

Pendant l'épreuve, le candidat ne dispose pas de la tablette numérique mais peut s'appuyer sur le document A4 papier qui décrit le contexte. Il dispose de 20 minutes maximum qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu par le jury.

### 1.4. L'entretien

Le candidat est questionné par une commission de deux personnes qui prennent la parole à tour de rôle pour aborder différents domaines, pendant 55 minutes incompressibles.

Dans une première partie, l'entretien porte sur les propositions liées à la classe et la situation d'enseignement : la justification du choix de l'axe retenu au regard des caractéristiques des élèves, les contenus et les stratégies d'enseignement pour faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS, les différentes modalités d'évaluation envisagées.

Dans une deuxième partie, l'entretien s'étend sur l'analyse du système éducatif en lien avec le contexte du sujet, puis prend appui sur le dossier de présentation du candidat. Pour rappel, celui-ci est composé du curriculum vitae (2 pages maximum) et du rapport d'activité (3 pages maximum)<sup>3</sup>. Le candidat est interrogé très concrètement sur son aptitude à travailler en équipe, sa posture enseignante dans le système éducatif, son éthique professionnelle et sa capacité à se projeter avec lucidité dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de ses expériences professionnelles.

## 2. Analyse de la prestation des candidats 2025

### 2.1. D'une manière générale

- La posture et communication : la majorité des candidats s'exprime avec clarté et de manière structurée. La posture adoptée est adéquate sauf quelques rares cas.
- L'exposé : la majorité des candidats est bien préparée pour l'exposé. Les 20 minutes sont bien exploitées et la méthodologie d'exposé est maîtrisée. Les candidats utilisent à bon escient leur prise de notes pour clarifier leur propos. L'utilisation de supports de communication rédigés par le candidat à destination du jury (axe prioritaire et ses déterminants, schéma de la situation d'enseignement, fiche d'observation et/ou d'évaluation...) est appréciée.
- L'entretien : la majorité des candidats est à l'écoute du jury et ouvert aux échanges. La capacité à faire évoluer ses propositions est valorisée. Le candidat est amené à répondre à des questions de natures différentes (ouvertes, semi-ouvertes, fermées, etc.) et doit être capable de s'y adapter .

### 2.2. Au regard des attendus de l'épreuve

Deux grands champs de compétence sont investigués et font chacun l'objet d'une partie d'entretien.

#### 2.2.1 Première partie : Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement

Pendant cette première partie d'entretien, les compétences prioritairement évaluées sont les suivantes :

- Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte

Constat majoritaire : l'axe prioritaire retenu est pertinent. Il est souvent choisi dans le projet de classe et parfois dans le projet d'EPS. Toutefois, les justifications de ce choix paraissent souvent trop longues alors que dans la situation d'enseignement présentée, l'axe n'apparaît que très peu ou n'y est pas suffisamment opérationnalisé.

- Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves

Constat majoritaire : Les candidats analysent la vidéo grâce à des indicateurs de la motricité pour identifier différents profils d'élèves. Ces profils, s'ils sont bien identifiés, sont trop rarement exploités dans les mises en œuvre. Les élèves à besoins éducatifs particuliers sont évoqués mais ne sont pas réellement pris en compte

---

<sup>3</sup> Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

dans la proposition. Les candidats parviennent à se positionner en rupture ou en continuité avec la leçon visionnée. Dans la situation d'enseignement, le dispositif présenté est généralement fonctionnel.

- Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS

Constat majoritaire : c'est dans cette compétence que les prestations des candidats sont les plus hétérogènes. Dans sa proposition, le candidat doit présenter des contenus d'enseignement sur les dimensions motrice, méthodologique et sociale. Or, souvent par une connaissance fragile de l'APSA, ces dimensions se révèlent juxtaposées voire simplement exposées sans opérationnalisation.

*Par exemple, le candidat annonce un axe autour du travail collaboratif, la mise en œuvre se limite à une forme de groupement en binôme avec une fiche support sans expliciter les contenus méthodologiques et sociaux qui permettraient aux élèves d'apprendre à collaborer.*

Les propositions présentent des stratégies d'enseignement (formes de groupement, score parlant, rôles sociaux) et des outils (fiches) qui ne suffisent pas, à elles seules, à faire progresser les élèves. L'intervention de l'enseignant pour faire apprendre doit être visible et explicitée. Par ailleurs, les candidats proposent des critères de réussite quantitatifs mais rarement qualitatifs.

*Par exemple : La fiche proposée décline des niveaux de maîtrise en lien avec des critères de réussite quantitatifs sans contenus d'enseignement pour progresser et valider ces niveaux.*

*Une situation utilisant un score parlant permet de mettre en évidence les problèmes éventuels des profils identifiés, cependant aucune situation d'apprentissage ou de contenus d'enseignement ne sont proposés pour que les élèves les dépassent.*

Enfin, la charge et le temps de travail ne sont pas toujours prévus et détaillés. La question de l'évaluation et de la réussite des différents élèves est peu anticipée par les candidats.

**Quatre niveaux de prestation des candidats ont été définis : animer, formaliser, enseigner, éduquer.**

- 1- Le niveau « animer » caractérise un candidat qui n'a pas répondu à la question posée : pas de prise en compte du contexte de l'établissement, ni des élèves. La proposition est plaquée et très peu justifiée.

Pour passer au niveau supérieur, il est nécessaire que le candidat prenne le temps de bien s'approprier le contexte et qu'il identifie les profils d'élèves de la classe.

- 2- Le niveau « formaliser » est caractérisé par un axe annoncé et pertinent par rapport au contexte. Le professeur « concepteur » est visible dans ses intentions de faire apprendre et de faire progresser les élèves. L'analyse des différents profils d'élèves peut être juste mais reste peu exploitée.

Pour passer au niveau supérieur, le candidat doit insister sur les stratégies d'intervention de l'enseignant dans la situation proposée qui, à elle seule, ne permet pas d'apprendre. Les différents profils d'élèves doivent être mieux identifiés et pris en compte.

- 3- Le niveau « enseigner » est caractérisé par un axe qui transparait dans la situation d'enseignement jusqu'aux stratégies d'intervention mises en œuvre. Le candidat fait progresser les élèves en proposant des contenus moteurs, méthodologiques et sociaux et un guidage explicite de l'enseignant pour les conseiller et dépasser les « allants de soi ». Le candidat passe d'une description de la situation d'enseignement à une opérationnalisation où l'enseignant accompagne ses élèves dans les apprentissages qu'il régule. Il utilise les apprentissages méthodologiques et sociaux au service des apprentissages moteurs. Le candidat met en cohérence l'analyse qu'il fait des besoins prioritaires des élèves avec la situation d'enseignement qu'il propose.

Pour passer au niveau supérieur, le candidat doit montrer qu'il s'inscrit dans un parcours de formation à la fois diachronique (dans le temps) et synchronique (avec les autres disciplines, les projets transversaux). Le candidat doit rechercher à faire progresser l'ensemble des élèves et dans toutes les dimensions.

- 4- Le niveau « éduquer » est caractérisé par un axe choisi, pour lequel des attentes sont précisées, qui constitue un point d'appui constant au cours de la proposition. Le candidat dépasse le cadre de la leçon d'EPS pour s'inscrire dans le parcours de formation de l'élève dans différentes temporalités (année, cycle, cursus) et à différents niveaux (AS, parcours éducatifs, interdisciplinarité) afin de

réinvestir les acquis. Il propose des adaptations aux différents profils d'élèves, y compris pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les élèves progressent sur toutes les dimensions motrices, méthodologiques et sociales grâce à des contenus d'enseignement précis qui sont envisagés avec progressivité.

## **2.2.2 Seconde partie : les enjeux de l'EPS et le système éducatif**

D'une manière générale, les dossiers personnels correspondent au cahier des charges de l'arrêté. Les candidats sont assez bien préparés. Ils connaissent le cadre général de l'éthique professionnelle attendue. Ils restent prudents et n'osent pas toujours s'engager personnellement sur les questions posées.

Pendant cette seconde partie d'entretien, les compétences prioritairement évaluées sont les suivantes :

- Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel

Les candidats identifient les compétences professionnelles abordées pendant leurs expériences antérieures. Ils sont nombreux à se trouver en difficulté pour déterminer leurs besoins en formation.

- Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif

Les candidats ont une culture variable en fonction de leur expérience professionnelle antérieure. Ils répondent majoritairement de manière globale et superficielle sans s'engager réellement à travers des exemples concrets.

- Travailler en équipe

Les candidats sont enclins à travailler facilement au sein de l'équipe EPS. En revanche, ils sont souvent suiveurs et rarement à l'initiative de projets dans l'établissement.

**Quatre niveaux de prestation des candidats ont été définis dans cette partie d'épreuve : évoquer, identifier, agir, rayonner.**

1. Au niveau « évoquer » : le candidat manque de connaissances sur le système éducatif et sur ses valeurs. Il ne situe pas son action d'enseignant hors de la classe.

Pour passer au niveau supérieur, il faut qu'il approfondisse ses connaissances théoriques et pratiques de la discipline et d'un établissement scolaire.

2. Au niveau « identifier », le candidat montre qu'il a des connaissances sur le système et peut décrire son expérience professionnelle. Il situe son action au sein de l'équipe d'EPS.

Pour passer au niveau supérieur, il devra passer du mode descriptif au mode argumentatif pour mieux montrer sa projection dans le métier. Il doit aussi mesurer la dimension collective du métier au-delà de l'EPS.

3. Au niveau « agir » : le candidat analyse son expérience avec réflexivité et se projette pour agir en tant qu'enseignant dans un établissement. Les enjeux de l'EPS et les valeurs de la république sont illustrés au travers d'actions diverses. Le candidat prend part à différents projets et connaît les différents partenaires mobilisables.

Pour passer au niveau supérieur, il devra se positionner comme un acteur véritable de la communauté éducative et un acteur de l'EPS.

4. Au niveau « rayonner » : le candidat connaît ses points forts et ses manques et se projette sur des axes de développement professionnel. Il est force de proposition à tous les niveaux et avec tous les acteurs pour rayonner dans son établissement. Il est en mesure de faire rayonner l'EPS à l'échelle de l'établissement. Il analyse les enjeux de l'EPS et sait les présenter et les défendre auprès de la communauté éducative.

La grille d'évaluation de la session 2025 vous est présentée ci-dessous. Elle n'a pas de caractère permanent et peut être modifiée pour la session 2026.

<p align="center"><b>Première partie d'épreuve</b></p> <p align="center">Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte.</p> <p align="center">Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves.</p> <p align="center">Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS.</p>	<p align="center"><b>Seconde partie d'épreuve</b></p> <p align="center">Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel.</p> <p align="center">Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif.</p> <p align="center">Travailler en équipe.</p>
<p align="center"><b>ÉDUQUER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fait vivre l'axe de formation choisi au sein du parcours de formation des élèves.</li> <li>- Adapte ses objectifs et ses mises œuvre à chacune et chacun des élèves dans le contexte proposé</li> <li>- Fait progresser l'ensemble des élèves sur les dimensions motrices, méthodologiques et sociales.</li> </ul>	<p align="center"><b>RAYONNER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se projette avec lucidité au regard de son expérience (conscient des voies de progrès)</li> <li>- Fait vivre les enjeux de l'EPS pour transmettre les valeurs de la République au-delà de la leçon</li> <li>- Engage son action au sein de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, parents, partenaires)</li> </ul>
<p align="center"><b>ENSEIGNER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérationnalise l'axe de formation choisi</li> <li>- Définit des objectifs et les met en œuvre pour différents profils d'élèves dans le contexte proposé</li> <li>- Fait progresser les élèves sur les dimensions motrices ou méthodologiques et sociales</li> </ul>	<p align="center"><b>AGIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectue des liens entre son parcours précédent et le métier d'enseignant</li> <li>- Opérationnalise les enjeux de l'EPS et les valeurs de la République au sein de la leçon</li> <li>- Inscrit son action au sein d'une équipe pluridisciplinaire</li> </ul>
<p align="center"><b>FORMALISER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifie et annonce l'axe de formation choisi</li> <li>- Énonce des objectifs et des mises en œuvre, pour la classe du dossier ou identifie des profils sans les exploiter</li> <li>- Met en œuvre sans faire progresser sur les dimensions motrices, méthodologiques et sociales.</li> </ul>	<p align="center"><b>IDENTIFIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les compétences professionnelles développées lors de son parcours</li> <li>- Identifie les enjeux de la discipline et les valeurs de la République</li> <li>- Inscrit son action au sein de l'équipe EPS</li> </ul>
<p align="center"><b>ANIMER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition se limitant à une mise en situation des élèves autour de l'APSA, sans réel lien avec le dossier.</li> </ul>	<p align="center"><b>ÉVOQUER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évoque son parcours sans lien avec les compétences professionnelles d'un enseignant</li> <li>- Évoque partiellement les enjeux de la discipline et les valeurs de la République</li> <li>- Agit seul dans sa classe</li> </ul>

### 3. Conseils aux candidats pour la session 2026

#### 3.1 Le temps de préparation

Pour choisir le sujet : il est conseillé aux candidats de prendre le temps de lire les deux sujets et de visionner les deux vidéos pour faire un choix qui porte sur différents paramètres (contexte, élèves, projets, APSA...). Ce choix est déterminant pour la réussite de l'épreuve. Un changement de sujet alors que l'on a commencé à produire sur le premier sujet est très compliqué à gérer à la fois en termes de temps et en termes de stress.

Pour extraire un axe des projets : avoir une stratégie personnelle de lecture du dossier A4 (par exemple : entrer par la classe) contribue sans doute à gagner en efficacité. Retenir un axe déterminant dans le dossier A4 qui soit en accord avec les caractéristiques observées des élèves paraît également judicieux, ou encore choisir un axe qui se retrouve à plusieurs niveaux dans les différents projets. Dans le cas où cet axe retenu aurait plusieurs thématiques, par exemple : « *Permettre aux élèves de prendre plaisir, en s'engageant dans la pratique, pour développer progressivement l'autonomie.* », les candidats sont invités à prioriser l'une de ces notions pour la situation d'enseignement.

#### 3.2 L'exposé et l'entretien

##### D'une manière générale

Lors de l'exposé, le débit de parole gagnera à être modulé, en étant notamment plus posé dans les moments clés (axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement) et permettre ainsi au jury de mieux saisir les propos.

Le candidat pourra proposer d'emblée un axe clair et structurant, perceptible tout au long de sa proposition, plutôt que de se limiter à un simple effet d'annonce. Il est invité également à entrer rapidement dans le cœur de l'épreuve, à savoir la proposition de situation d'enseignement.

Par ailleurs, il paraît préférable d'identifier un élève aisément repérable dans la vidéo (par exemple, un garçon portant un t-shirt jaune ou un prénom d'élève) plutôt que de s'appuyer sur un repère temporel, dans la mesure où l'entretien se déroule sans tablette vidéo.

Enfin les candidats sont invités à faire évoluer leurs propositions au regard des échanges et du questionnement du jury pour dépasser la reformulation. Cela montre les capacités d'écoute et de compréhension des questions. Il est préférable de produire des réponses courtes mais justifiées.

##### Au regard des attendus de l'épreuve

#### ***Concevoir et mettre en œuvre pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement***

- Choisir et justifier un axe de formation au regard du contexte

Le candidat pourra s'appuyer sur les caractéristiques spécifiques des élèves du contexte proposé. *Par exemple : ne pas traiter une classe de LP comprenant 12 élèves de CAP comme une classe « ordinaire », ou une classe de niveau 6<sup>ème</sup> comme une classe de niveau 3<sup>ème</sup>.*

Retenir « la réussite » comme un axe de formation ne paraît pas souhaitable dans la mesure où il s'agit de la finalité de l'école et qu'il n'apporte pas de plus-value dans la proposition puisque c'est un attendu incontournable que de faire réussir les élèves.

- Concevoir et intervenir en prenant en compte la diversité des élèves

Le candidat devra veiller à rester strictement dans l'intention du champ d'apprentissage (CA) concerné par l'APSA choisie, en évitant par exemple de positionner le step en CA3 au lieu du CA5, ou encore d'envisager le sauvetage en CA1 au lieu du CA2.

Il est souhaitable d'anticiper l'opérationnalisation des thématiques des axes de formation possibles (l'autonomie, la coopération, le plaisir, la responsabilité ou encore l'engagement) afin de donner une coloration à sa situation d'enseignement.

Des variables de différenciation devront être envisagées pour permettre à chaque élève de progresser. Le candidat est invité à proposer des contenus méthodologiques (stratégies, mise en projet) et sociaux (rôles, interactions, communication) au service des apprentissages moteurs. Les choix didactiques opérés devront être justifiés au regard des objectifs visés, mais aussi des besoins identifiés chez les élèves.

Enfin, le candidat s'attachera à rendre plus visibles la place et l'activité de l'enseignant dans la situation d'enseignement à travers un guidage adapté, des régulations en temps réel, en rendant les interactions avec et entre les élèves plus explicites et porteuses de sens.

- Faire apprendre dans toutes les dimensions de l'EPS

Le candidat gagnera à dépasser la logique du « quoi faire » pour s'inscrire dans une démarche centrée sur le « quoi apprendre », avec l'ambition de transformer les élèves sur les plans moteur, méthodologique et social.

Il est conseillé de formuler les contenus d'apprentissage dans un langage accessible à l'élève.

Par exemple : « *je tourne la tête, l'oreille dans l'eau, le regard sur le côté, pour inspirer lorsque mon pouce touche ma cuisse* » plutôt que « *inspirer latéralement* ».

Le candidat pourra anticiper les régulations possibles en fonction des réussites et des profils d'élèves, en adoptant une démarche algorithmique qui l'amènera à se questionner sur ce qu'il pourrait faire de plus, ou différemment, en cas d'échec ou de réussite.

Connaître les différents types d'évaluation et leurs fonctions, et concevoir des dispositifs d'évaluation compréhensibles pour les élèves paraissent indispensables. Enfin, il conviendra d'anticiper dans sa préparation les compétences visées et leurs degrés de maîtrise.

### **Les enjeux de l'EPS et le système éducatif**

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils se contentent de décrire ou de raconter leurs expériences mais bien qu'ils les analysent pour se projeter au regard des trois indicateurs ci-dessous.

- Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours professionnel

Le candidat doit connaître ses besoins de formation et être capable de prendre du recul par rapport à son expérience. Il explicitera les compétences déjà acquises en lien avec le métier d'enseignant et pourra envisager des voies de progrès et s'informer sur les différentes ressources possibles de formation.

- Situer les enjeux de l'EPS et du système éducatif

Le candidat cherchera à approfondir les questions éthiques et déontologiques à partir d'études de cas. Il se projetera dans les missions professionnelles à l'échelle de la discipline mais aussi au sein de l'établissement et gagnera à étayer ses réponses de connaissances réglementaires, institutionnelles et juridiques.

- Travailler en équipe

Le candidat devra se projeter sur des projets interdisciplinaires à impulser, en étant force de proposition au sein de la communauté éducative. Il est conseillé de connaître les différentes instances (conseil d'administration, conseil pédagogique, etc.), les dispositifs (sections sportives, actions thématiques, parcours, etc.) et leurs fonctionnements.

### **3.3. Le dossier de présentation**

Le jury n'a pas d'attente spécifique, ce document n'étant pas évalué. Le candidat est toutefois invité à :

- Dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives
- Repérer les compétences à réinvestir dans le métier d'enseignant d'EPS

- Définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles
- Faire émerger des valeurs qui traduisent la conception personnelle de l'EPS
- Rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement et dont il faut avoir une parfaite connaissance

#### 4. Conseils généraux

L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Ce qui implique de se préparer aux conditions de l'épreuve et à sa durée de 3h15 au total (2h de préparation, suivies de 1h15 avec le jury) pour mieux gérer son stress et la fatigue. La préparation doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité.

Ainsi, il est conseillé aux candidats, pour se former, d'observer des leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents. L'ensemble des activités du programme doit être étudié.

Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus après la date limite d'inscription au concours ne sont pas supports d'interrogation mais que les textes officiels parus avant la date limite d'inscription au concours sont considérés comme étant parfaitement connus des candidats.

#### 5. Répartition des notes

